

Horizon-éco

L'économie du Nord-Pas de Calais

L'ENTREPRENEURIAT

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION ET D'ANALYSE

Les interrogations autour de l'entrepreneuriat suscitent un engouement de plus en plus fort de la part de nombreux acteurs qu'ils soient des entreprises, des institutionnels, des universitaires.... Un nombre grandissant de travaux de recherche, d'analyses et d'études, se focalisent dessus, signe que cette thématique est devenue aujourd'hui un enjeu important du développement économique. Cette analyse ne se veut pas exhaustive, elle vise en premier lieu à mettre en exergue quelques éléments de réflexions et facteurs explicatifs favorisant l'entrepreneuriat : notamment le profil du créateur et le lien qu'il entretient avec le développement économique, les facteurs de pérennité et la sensibilisation à la création. A travers le prisme de l'âge des dirigeants, l'étude aborde également l'enjeu de la transmission-reprise d'entreprise en région Nord-Pas de Calais et de son potentiel.

/ Une approche complexe

La question de la définition de l'entrepreneuriat est complexe et le champ qu'il revêt ne fait pas consensus tant les aspects et les disciplines qui le concernent sont nombreux. Ce concept renvoie également à des situations très hétérogènes qu'il est souvent difficile d'appréhender dans leur ensemble. Il ne nous appartient pas ici d'en donner une définition complète, nous retiendrons toutefois celle qui nous semble être la plus générale et appropriée à la notion de développement économique.

L'entrepreneuriat est « une initiative portée par un individu (ou plusieurs individus s'associant pour l'occasion) construisant ou saisissant une opportunité d'affaires, dont le profit n'est pas forcément d'ordre pécuniaire, par l'impulsion d'une organisation pouvant faire naître une ou plusieurs entités et créant de la valeur nouvelle pour des parties prenantes auxquelles le projet s'adresse » (Verstraete, Fayolle 2005).

Il est également important de compléter cette définition par le rôle majeur que joue l'entrepreneur dans le développement économique et l'innovation, dont l'impact en emplois ne donne qu'une mesure très partielle. L'entrepreneuriat est un acte combinant trois niveaux d'analyse principaux : l'entrepreneur avec ses compétences et son profil, l'organisation qu'il met en place et l'environnement économique dans lequel il évolue.

/ L'influence de l'environnement économique sur l'entrepreneuriat

La situation réglementaire et conjoncturelle, influe beaucoup sur le dynamisme de l'entrepreneuriat.

Il existe de nombreux facteurs facilitateurs à son développement. Le «Global Entrepreneurship Monitor» (GEM), groupe de recherche international qui étudie les liens entre entrepreneuriat et développement économique, a identifié plusieurs facteurs influant sur le dynamisme de la création d'entreprise* et notamment :

- la politique gouvernementale : les mesures légales, la législation fiscale sur le travail, les formalités de création. L'expérience montre que les pays qui ont une forte activité entrepreneuriale sont ceux où l'Etat joue un rôle relativement limité dans l'économie. Toutefois sur ce dernier point, il est important d'indiquer que certaines initiatives étatiques peuvent avoir un impact positif parfois non négligeable sur la propension à entreprendre.
- le financement : disponibilité du crédit et des capitaux.
- l'enseignement et la formation : la mise en place de programmes spécifiques de formation et d'enseignement à l'entrepreneuriat peut accroître les capacités d'entreprendre. De même, la part de la population active ayant reçu une formation post-bac influe positivement sur l'entrepreneuriat
- la croissance économique : il existe une corrélation entre la richesse économique d'un pays et sa propension à entreprendre.
- la fiscalité : la faible pression fiscale favorise le dynamisme de l'entrepreneuriat.
- le coût limité de la main d'oeuvre et la fluidité du marché du travail : l'assouplissement du marché du travail est favorable au développement de l'entrepreneuriat.
- la participation des femmes dans l'activité économique est synonyme de potentiel entrepreneurial, elles représentent un gisement important.

*Rapport 2005 du GEM

De ce constat, il convient toutefois de nuancer certains facteurs et d'en ajouter d'autres :

- Tout d'abord, l'aspect négatif de la présence étatique mérite d'être nuancé : en France, les conditions de créations d'entreprise ont été assouplies notamment par la loi pour l'initiative économique promulguée en août 2003. Cette loi simplifie les formalités liées à la création, favorise le financement ou facilite la transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur. Cette loi a entraîné une croissance des créations notamment par les personnes en recherche d'emploi. Ainsi en 2006, 40% des créateurs sont des chômeurs (soit 6 points de plus par rapport à 2002). 70% d'entre eux ont bénéficié de l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE) qui les exonère de charges pendant un an. Les aides ont donc eu un effet accélérateur et incitatif sur la création d'entreprise notamment par des chômeurs. L'autre exemple plus récent est celui de la création du statut de l'auto-entrepreneur.
- Il est également important de tenir compte du système de valeurs socio-culturelles. Il joue également un rôle important dans la propension à entreprendre. Il ne faut pas sous-estimer les aspects psychologiques et sociologiques. Selon le GEM, comparativement à d'autres pays, en France « le droit à l'erreur n'existe pas et la prise de risque fait souvent peur », « les français ont peur de l'échec qui est socialement mal accepté ». L'échec, et la moindre valorisation de la réussite financière personnelle sont autant de facteurs qui freinent les volontés d'entreprendre. Même si la croissance notable de la création d'entreprise au cours des dernières années incite à croire que ces freins se desserrent, il n'en reste pas moins qu'il s'agit de facteurs culturels fortement ancrés et qui ne peuvent évoluer que sur le long terme.

Au final, même si l'approche de l'entrepreneuriat reste complexe, il joue un rôle essentiel dans la dynamique économique, il est à l'origine de la création d'entreprise, d'emplois, d'innovations de rupture, de réinsertion et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique. Il possède un effet de levier non négligeable sur l'économie. A ce titre, le GEM a montré que l'entrepreneuriat représentait près d'un tiers de la croissance économique des pays qu'il a étudiés.

/ L'image paradoxale des entrepreneurs dans la société française et son impact

La perception des entrepreneurs au sein de la population influe nécessairement sur la propension des personnes à créer ou reprendre une entreprise donc sur la dynamique entrepreneuriale.

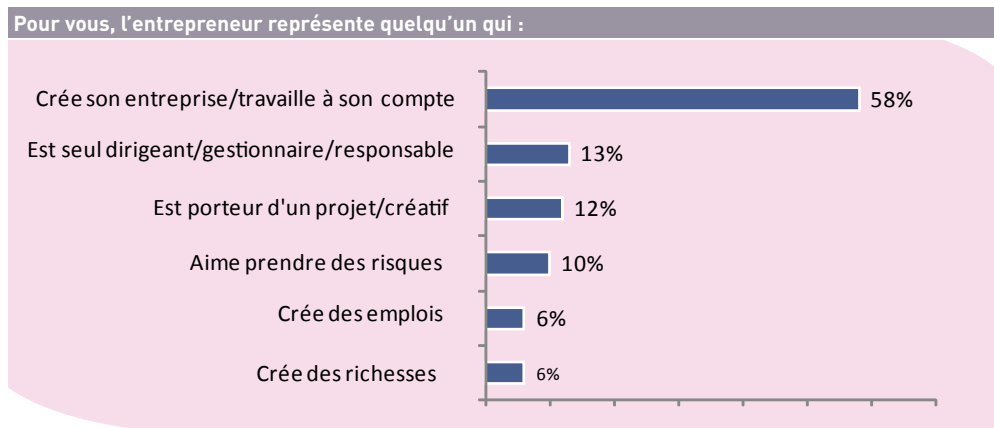
On peut mesurer la vision de l'entrepreneur au travers de différents sondages menés auprès de la population française sur ce thème.

Une enquête de l'IPSOS de 2004 mettait en avant le fait que 75% des jeunes souhaitaient travailler dans la fonction publique alors que dans le même temps 72% considèrent que l'idéal d'une vie professionnelle est de créer son entreprise et son propre revenu. Dans cette enquête nous remarquons un premier paradoxe entre une volonté d'indépendance d'une part et le principe de précaution de l'autre avec une préférence pour la garantie de l'emploi.

Une autre enquête réalisée fin 2008 par OpinionWay est tout aussi révélatrice de ces paradoxes.

Ce sondage montre tout d'abord que les français restent peu enclins à entreprendre mais soutiennent les entrepreneurs. 63% déclarent ne pas être ou ne pas avoir été tentés par l'aventure entrepreneuriale dont 30% de réfractaires. Les personnes les plus tentées sont surtout les cadres et professions libérales (49%). Un fait important mis en avant dans l'enquête concerne la vision des plus jeunes (18-24 ans) : ils sont 71% à exprimer un faible attrait pour l'entrepreneuriat. Autre point intéressant, 90% des français considèrent que les enfants ne sont pas suffisamment informés dans leur cursus scolaire sur ce qu'est un entrepreneur...

Malgré-tout, l'image véhiculée par l'entrepreneur est plutôt positive et valorisante au sein de la société. Pour 58% des sondés, il s'agit avant tout de quelqu'un qui crée son entreprise et qui travaille à son compte très loin devant les notions de responsabilité (13%), de créativité (12%), de la notion de risque (10%) ou de création de richesses.



Source : Opinion way - novembre 2008

Enfin, les personnes interrogées estiment qu'en France les conditions ne sont pas suffisamment favorables aux entrepreneurs. Certes, la valeur de l'acte de créer ou reprendre une entreprise est valorisée par les français qui considèrent à 96% que la France a besoin d'entrepreneurs pour se développer. Toutefois les finalités en sont méconnues.

On constate donc une étrange et même inquiétante dichotomie entre d'une part la reconnaissance de l'importance de l'entrepreneur dans la société et l'économie et d'autre part le peu d'intérêt que la majorité des français a pour le devenir. Il perdure des freins culturels importants. La création ou la reprise d'entreprise méritent donc d'être davantage démocratisées et l'image du métier d'entrepreneur mérite d'être améliorée.

/ La création d'entreprise et l'emploi

L'enquête SINE de l'INSEE montre que lors de la création de leur entreprise, 80% des dirigeants sont seuls. Il faut attendre quelques mois pour voir évoluer le chiffre à 2,1 salariés (1,1 non salarié et 1 salarié). Après cinq années d'existence, elles emploient 3,5 personnes (1 non-salarié et 2,5 salariés).

Cette analyse montre par ailleurs que chaque création d'entreprise en 2007 s'est traduite directement par 1,6 nouvel emploi sur le marché du travail (1 emploi non salarié et 0,6 emploi salarié).

Par ailleurs selon une étude de l'APCE, les dirigeants qui prévoyaient de recruter dans les mois suivant la création en 2002 ont connu un taux de pérennité de 73% à 3 ans, contre 67% pour ceux qui n'envisageaient pas d'embaucher.

/ Fiche d'identité des créateurs

Plusieurs facteurs permettent d'appréhender le rôle du dirigeant dans la dynamique de l'entrepreneuriat.

Tout d'abord, la situation personnelle du créateur influe sur la volonté d'entreprendre.

L'enquête SINE 2002-2006 de l'INSEE présente un profil type du créateur : plutôt un homme, d'environ 40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou disposant d'un diplôme technique et anciennement salarié. 30% des créateurs sont des femmes, proportion qui augmente légèrement depuis 2002 (27%). Pour près de 70% d'entre eux il s'agissait d'une première expérience de création d'entreprise. 64% des créateurs interrogés justifient leur initiative de création pour assurer leur propre emploi (qu'ils soient chômeurs ou non d'ailleurs).

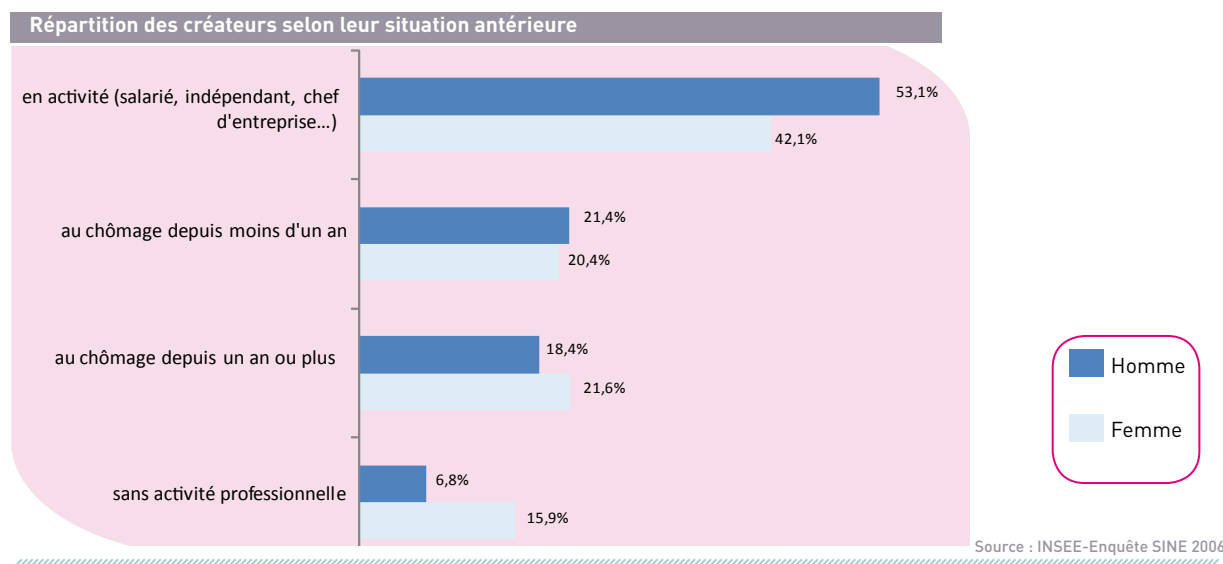
La situation sociale

Le réseau social de l'individu et son environnement personnel peuvent jouer un rôle majeur dans sa volonté d'entreprendre. L'enquête SINE (INSEE) révèle que 2/3 des créateurs de 2002 ont déjà des chefs d'entreprise ou des indépendants dans leur famille proche. Ce lien logique confirmé par les analyses statistiques ne doit pas être compris comme un déterminisme. Les différentes analyses montrent que le lien familial avec ce premier entrepreneur est souvent lointain et que la sensibilisation entrepreneuriale relève davantage de la transmission de valeurs que de l'imitation d'un modèle parental précis.

Les compétences et les expériences

Les créateurs sont majoritairement d'anciens salariés ou chefs d'entreprise. Les enquêtes de l'INSEE montrent que parmi les créateurs ayant eu un parcours professionnel de salariés, 26% étaient cadres, 36% employés et 17% ouvriers. Enfin 75% des créateurs capitalisent sur leur savoir-faire et mettent en place des activités en lien avec leur métier antérieur.

On constate depuis une période récente, l'importance croissante des demandeurs d'emploi parmi les créateurs (40% en 2006, 6 points de plus qu'en 2002). Il s'agit le plus souvent d'une démarche d'auto-emploi, pour échapper à l'exclusion et à la paupérisation. 65% des créateurs de 2006 enquêtés par l'INSEE visaient avant tout l'auto-emploi dans leur décision de se mettre à leur propre compte.



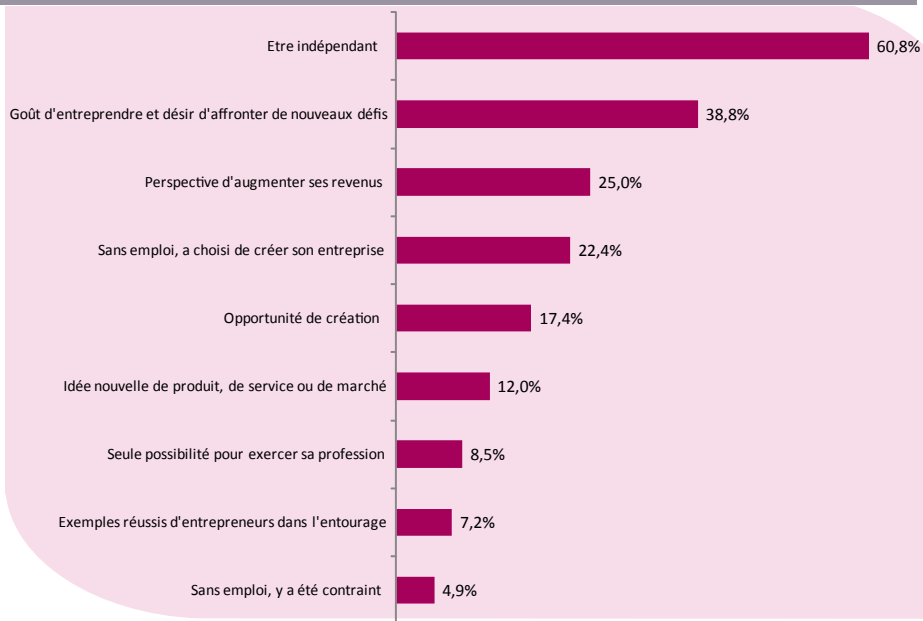
/ Pourquoi entreprendre ?

On relève trois principaux facteurs explicatifs à la volonté d'entreprendre

- une forte volonté d'indépendance, de contrôle de sa vie professionnelle pousse majoritairement à la création d'entreprise (61%)
- le goût d'entreprendre et le défi constituent loin derrière, le second facteur de création d'entreprise (39%)
- enfin, la création est motivée par les perspectives qu'elle offre d'accroître ses revenus ; toutefois cette raison ne concerne qu'un quart des créateurs.

Ces motivations dominent pour tous les créateurs d'entreprise, chômeurs ou pas et quel que soit le sexe.

Principales raisons de la création d'entreprise



Source : INSEE-Enquête SINE 2006

/ Quels facteurs de pérennité de la création ?

Au niveau national comme à l'échelle régionale, diverses enquêtes et études montrent que la pérennité des entreprises créées est sensible aux profils des créateurs et de leurs projets.

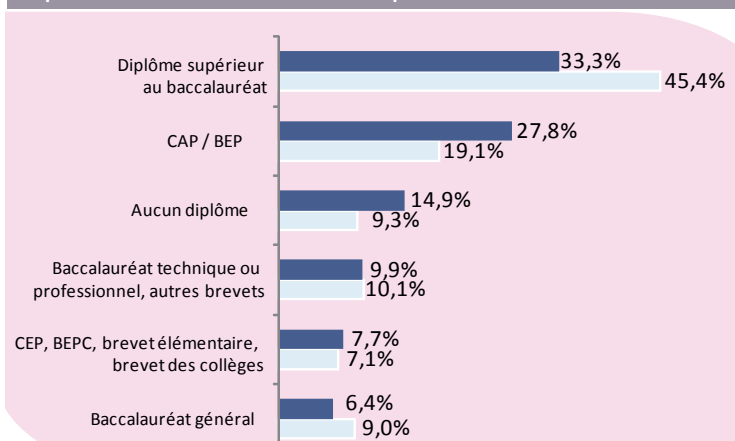
Age et niveau scolaire

L'âge est un facteur discriminant dans la réussite du projet. En effet, selon l'enquête SINE, seules 37% des entreprises créées en 2002, dont le créateur a moins de 25 ans sont toujours actives en 2007 contre 55% de celles créées par des personnes de 34 à 45 ans. Par ailleurs seuls 16% des créateurs ne possédaient aucun diplôme et 1/3 possédaient un diplôme supérieur au BAC. Une étude de la DRTEFP (2007) montre que les 2/3 des entreprises fondées par les créateurs-bénéficiaires de l'ACCRES les moins formés (enseignement primaire ou rien) disparaissent dans les 4 ans. Ce taux est divisé par 4 parmi les titulaires de Bac+5 (16%).

■ Homme ■ Femme

Source : INSEE-Enquête SINE 2006

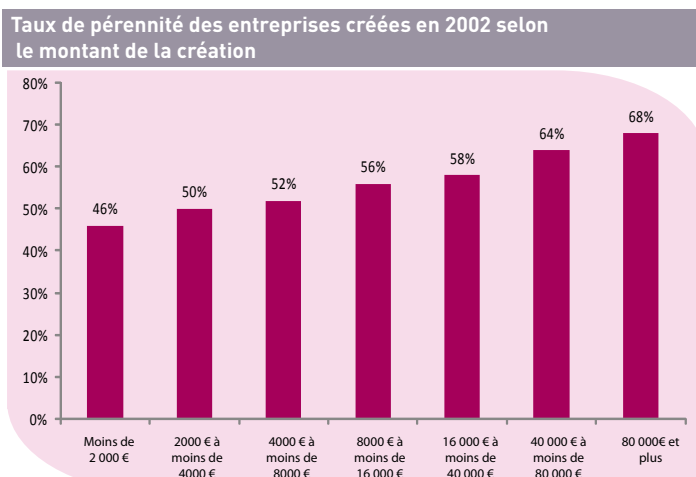
Répartition des créateurs selon leur diplôme



Ressources financières

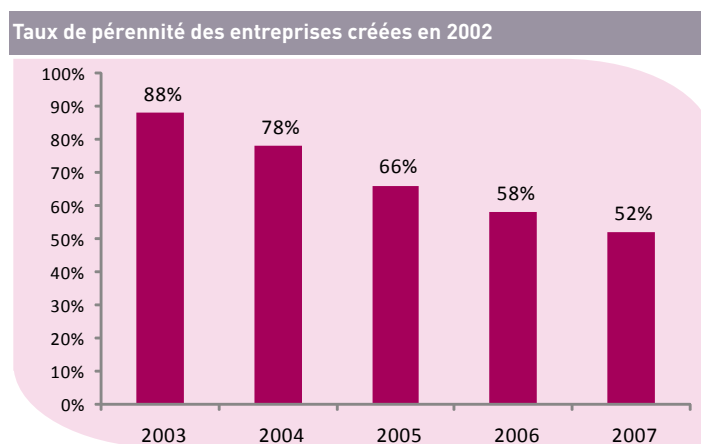
Les budgets consacrés au projet de création impactent directement la durabilité de l'entreprise. En effet, on constate que les budgets plus élevés permettent très souvent, notamment quand le business plan est bien formalisé, d'aborder le marché avec une plus grande sérénité et sécurité et de meilleure garantie de réussite. Le niveau de budget engagé constitue une barrière à l'entrée importante face notamment à la concurrence. Sur les moyens financiers, il est important de noter que très souvent seuls les porteurs de projet très qualifiés ont les capacités de lever des moyens suffisants auprès d'investisseurs ou de banques.

Source : INSEE-Enquête SINE 2006



Plus les moyens financiers sont importants, plus la proportion d'entreprises actives 5 ans après leur création est élevée. Le taux de pérennité n'est que de 46% pour les entreprises créées avec moins de 2 000€, mais il atteint 56% avec une mise de départ de 8 000 à 15 999€ et près de 70% lorsque la mise de départ dépasse les 80 000€.

Source : INSEE-Enquête SINE 2006



Le secteur d'activité

Les secteurs les plus dynamiques, surtout lorsqu'ils mobilisent des compétences élevées, sont plus propices à la pérennité de l'entreprise.

Selon l'APCE le risque de disparition est directement lié au niveau d'intensité concurrentielle du marché sur lequel l'entreprise créée est présente. On retrouve donc des taux de pérennité élevés (3/4 au moins) dans les activités de l'éducation et de la santé, les activités juridiques et comptables, ainsi que pour les transports. Les métiers techniques notamment de l'artisanat connaissent également des taux de pérennité élevés (67% pour la construction, 79% pour la coiffure). A l'inverse, le même indicateur n'atteint que 59% pour le commerce de détail et 53% pour le gardiennage.

L'expérience professionnelle

Les créateurs dont l'activité est identique à celle de leur emploi précédent ont un taux de pérennité de 78%, soit un taux supérieur de 6 points à celui des dirigeants ayant changé de métier à l'occasion de la création. La mise en place d'une activité en lien avec ses fonctions professionnelles précédentes constitue un facteur de réussite pour le chef d'entreprise.

De même, les entreprises fondées par des diplômés de l'enseignement supérieur atteignent également une probabilité de survie proche de 75%, supérieur de dix points à celles des non-diplômés. Enfin, on constate un moindre taux de succès de la part des créateurs qui étaient auparavant chômeurs (63% pour les chômeurs de longue durée, contre 72% pour les dirigeants préalablement en activité).

Réseaux et relations

Plusieurs analystes ont mis en exergue le rôle des réseaux dans la création d'entreprise.

Une étude de M.Grossetti de 2006 montre que 57% des dirigeants étudiés ont fait appel à des relations dans le cadre de la construction de leur projet. Cette mobilisation des réseaux sociaux est surtout importante avant le dépôt des statuts et elle se traduit par deux fois plus de prises de contacts que de mobilisation de dispositifs d'accompagnement (consulaires, experts-comptables, avocats etc.). La même étude montrait également que plus de la moitié des relations mobilisées était de nature professionnelle. Les liens liés à la famille, aux amis, ou aux relations amicales au travail interviennent finalement peu et ne sont pas déterminants.

Au niveau national, les créateurs comptant un chef d'entreprise dans leur entourage connaissent un taux de pérennité à 5 ans de leurs entreprises supérieur de 10 points par rapport aux autres créateurs (70% contre 60%).

La réussite de la création relève donc de l'intervention de facteurs multiples liés à l'âge, au parcours professionnel, au diplôme, au relations sociales mais également et, cela est peu mesuré, à la forte volonté de création de richesse. Elle relève également beaucoup de la volonté et de la créativité du créateur.

/ Le cercle vertueux de la sensibilisation

Les actions de sensibilisation et de pédagogie auprès de la population et plus particulièrement des jeunes sont indispensables au développement de l'entrepreneuriat.

L'école est le premier vecteur de transmission du goût d'entreprendre aux plus jeunes et au développement des qualités entrepreneuriales. En Amérique du Nord, les mesures de sensibilisation existent dès le plus jeune âge. Au Canada de nombreux enseignants mettent en place dès l'école primaire des projets entrepreneuriaux au sein de leur école ; ils consistent soit à développer une entreprise de fabrication de produits réalisés par les enfants, ou encore à mettre en place un « centre d'emploi », véritable entreprise scolaire avec offre d'emploi pour les élèves qui peuvent postuler pour arroser les plantes, ranger les salles...

Toujours dans ce pays, des universitaires ont développé un questionnaire scientifique d'auto-évaluation « Ai-je le profil d'entrepreneur ? ». Cet outil permet au futur entrepreneur d'amorcer une réflexion sur son potentiel à entreprendre, il permet de le sensibiliser à l'importance de ses caractéristiques personnelles dans son choix d'entreprendre. Il est également conçu comme un outil d'aide à la décision. Il se base sur plusieurs facteurs : les antécédents de la personne, ses expériences, ses motivations, ses aptitudes et ses attitudes.

Ces exemples montrent que l'entrepreneuriat peut et doit être « enseigné » dès le plus jeune âge. Il permet de stimuler la créativité, la volonté de construire et de développer une activité.

L'étude réalisée par le GEM révèle qu'en France le système éducatif et notamment les cycles primaires et secondaires ne valorisent pas suffisamment l'esprit de créativité, d'initiative donc d'entrepreneuriat. Elle révèle la méconnaissance de l'entreprise au sein de l'éducation, la culture salariale expliquant souvent cet état de fait. Des efforts doivent donc être réalisés pour sensibiliser les jeunes au plus tôt à l'esprit d'entreprendre sans pour autant remettre en cause l'enseignement fondamental qui reste le socle des connaissances.

Toutefois, il est important de souligner les efforts et les progrès réalisés sur ce sujet dans l'enseignement supérieur. L'entrepreneuriat en tant qu'accompagnement et en tant que discipline de recherche se développe fortement. La maison de l'entrepreneuriat du Nord-Pas de Calais en est un bon exemple. Elle réunit l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur de la région et coordonne l'ensemble de leurs actions. Elle a pour objectifs de développer la culture entrepreneuriale des étudiants, de les informer et les accompagner dans leur émergence de projet. En complément de ces actions, la maison de l'entrepreneuriat tisse également des liens avec le monde socio-économique.

/ L'accompagnement des créateurs

L'entrepreneuriat, parce qu'il participe largement au développement économique et à la création d'emploi doit constituer un objectif prépondérant de l'action économique. Dans le Nord-Pas de Calais, les actions se manifestent dans le cadre du PRCTE.

Ce programme, initié par le Conseil régional du Nord-Pas de Calais en lien avec plusieurs partenaires dont les chambres de commerce, permet notamment de rationaliser le suivi et l'appui aux porteurs de projet de création. Initié en 2001/2002 il consiste à mieux organiser l'accompagnement des créateurs en :

- définissant précisément le champ d'action de chaque acteur institutionnel,
- fixant des objectifs opérationnels aux accompagnateurs (taux d'accompagnement, suivi, pérennité des entreprises accompagnées),
- déterminant une gouvernance régionale de l'appui à la création-transmission d'entreprise,
- finançant des campagnes de communication et de sensibilisation à destination du grand public.

Entre 2001 et 2006, plus de 25 000 créations ont fait l'objet d'un accompagnement et plus de 12 100 porteurs de projet ont été formés. Ce programme a permis de dynamiser la création et la reprise. Ainsi entre 2001 et 2008 le nombre de créations dans la région s'est accru de 30% pour dépasser le chiffre des 13 000 fin 2008.

Toutefois, malgré le succès incontestable de ce programme, la question de la sensibilisation des habitants de la région à la création demeure, notamment pour les plus jeunes d'entre eux.

/ L'enjeu de la transmission-reprise d'entreprise : quel potentiel régional?

55 ans : l'âge de réflexion sur le devenir de l'entreprise

Au-delà de la création ex-nihilo d'entreprise, la transmission-reprise constitue un enjeu majeur de l'entrepreneuriat et de son dynamisme. Toutefois, les enjeux de la reprise d'une entreprise sont différents par rapport à une démarche de création. Si la création concrétise un projet murement réfléchi et construit à partir généralement d'un budget plus modeste, la reprise suppose de démarrer l'activité avec une histoire et un existant : une équipe, un savoir-faire, un marché et des clients.

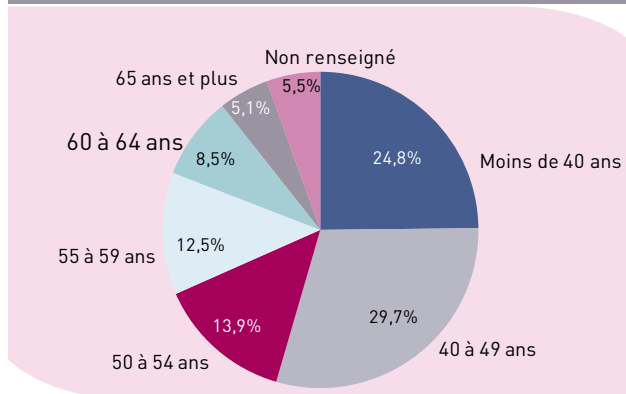
La reprise est un acte complexe, qui doit se préparer très en amont tant du côté du cédant que du repreneur et des salariés. La croissance du nombre de seniors dirigeants accroît les enjeux économiques liés à la transmission.

Compte tenu de l'âge moyen de départ à la retraite des dirigeants (61 ans), les spécialistes de la transmission d'entreprise considèrent que l'âge de 55 ans doit être retenu comme point de départ pour réfléchir au devenir de l'entreprise et anticiper toute succession. 6 ans étant le délai minimum pour optimiser les conditions de reprise.

Pour mesurer ce potentiel de cédants, les CCI et la CRCI disposent du fichier des entreprises enregistrées au registre du commerce et des sociétés (RCS) qui comprend l'âge du dirigeant. Ainsi il est possible, en partant du postulat de 55 ans, de déterminer le potentiel d'entreprises à transmettre ou à reprendre à moyen terme en région Nord-Pas de Calais.

La transmission : 26 500 établissements et 280 000 salariés concernés

Répartition des entreprises régionales selon l'âge du dirigeant

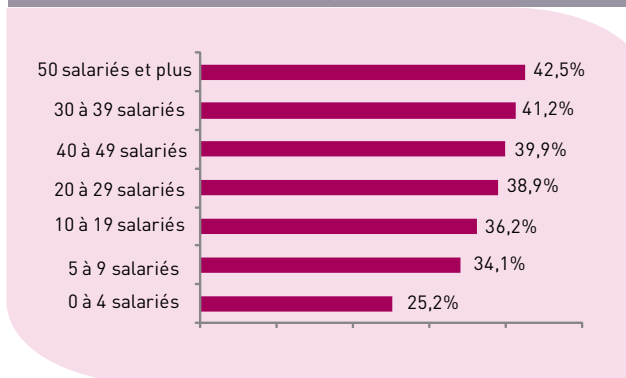


L'analyse du fichier montre que sur les 102 000 entreprises inscrites au RCS, 26% d'entre elles ont un dirigeant dont l'âge est supérieur à 54 ans soit plus de 26 500 établissements en région. Ce potentiel de transmission représente 279 830 salariés soit 35% de l'ensemble des effectifs des entreprises.

Une lecture plus fine montre que la question de la transmission prédomine pour les établissements de moins de 5 salariés où l'on retrouve le plus grand nombre de chefs d'entreprise âgés de 55 ans et plus (68%) soit plus de 17 000 établissements.

Source fichier régional C(R)CI

Taux potentiel de transmission * par tranches d'effectifs



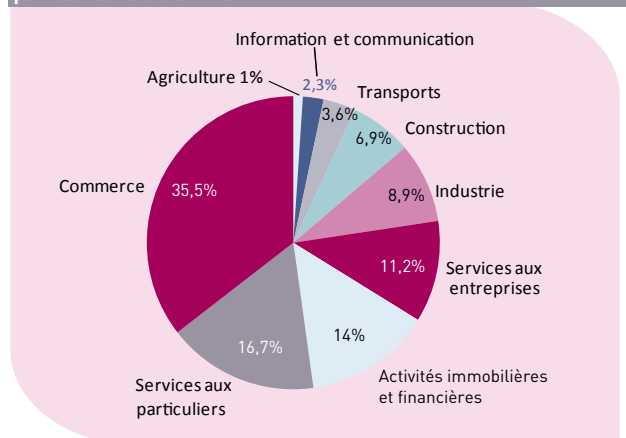
Cependant l'analyse du potentiel de transmission qui mesure le nombre de dirigeants de + 55 ans par rapport au nombre total de dirigeants de la même tranche, offre une autre lecture. Celle-ci montre une surreprésentation de la tranche d'entreprises de plus de 30 salariés et notamment celle de plus de 50 salariés.

Source fichier régional C(R)CI

*Nombre de plus de 55 ans d'une tranche d'effectifs donnée /nombre total d'entreprises dans la même tranche d'effectif

Un enjeu fort pour le commerce et l'industrie

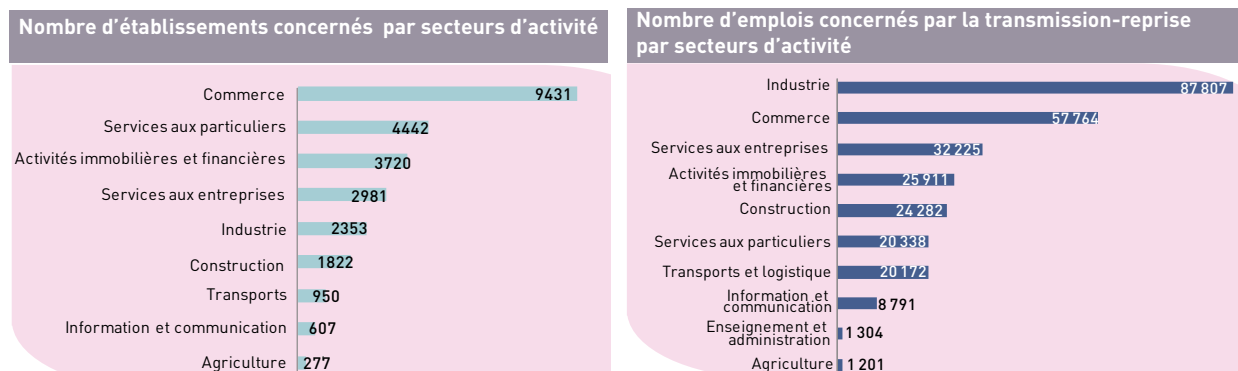
Répartition du nombre de dirigeants de 55 ans et + par secteurs d'activité



Le secteur du commerce concentre à lui seul plus d'un tiers des dirigeants âgés de 55 ans et plus de la région. Les enjeux de transmission sont donc forts pour ce secteur d'activité d'autant qu'il concerne près de 58 000 salariés. A l'inverse la part des dirigeants seniors est plus faible dans les secteurs de la construction, des transports et de l'information communication.

Source fichier régional C(R)CI

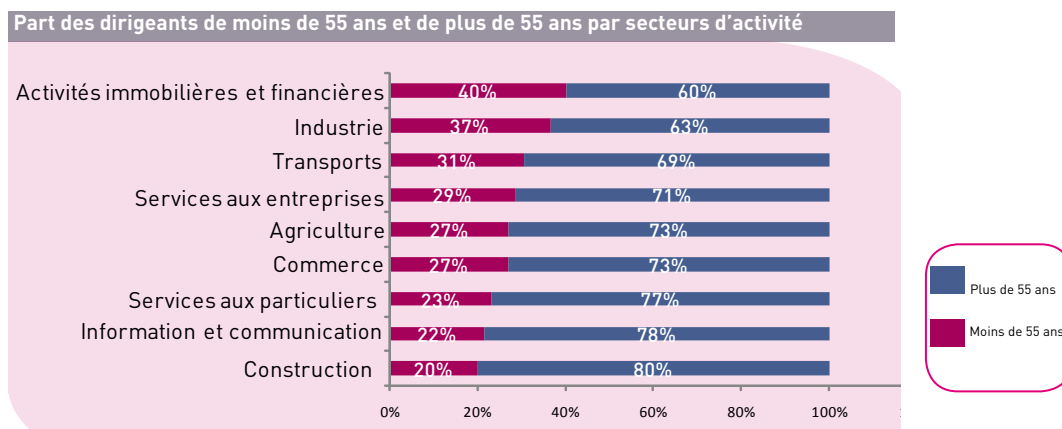
Au niveau des effectifs concernés par la transmission-reprise, la part des salariés travaillant pour un entrepreneur âgé de 55 ans et plus est plus élevée dans l'industrie avec plus de 87 000 emplois concernés soit plus de 37% de l'emploi industriel régional. L'enjeu pour ce secteur est donc de taille tout comme pour le commerce (31% de l'emploi régional).



Source fichier régional C(R)CI

Une pyramide des âges vieillissante dans l'immobilier, la finance et l'industrie

L'analyse à l'intérieur même de chacun des secteurs montre une prédominance des dirigeants de 55 ans et plus dans les secteurs financiers, immobiliers et l'industrie. A l'inverse la construction, l'information, la communication et les services aux particuliers sont des secteurs présentant des structures de direction plus jeunes.



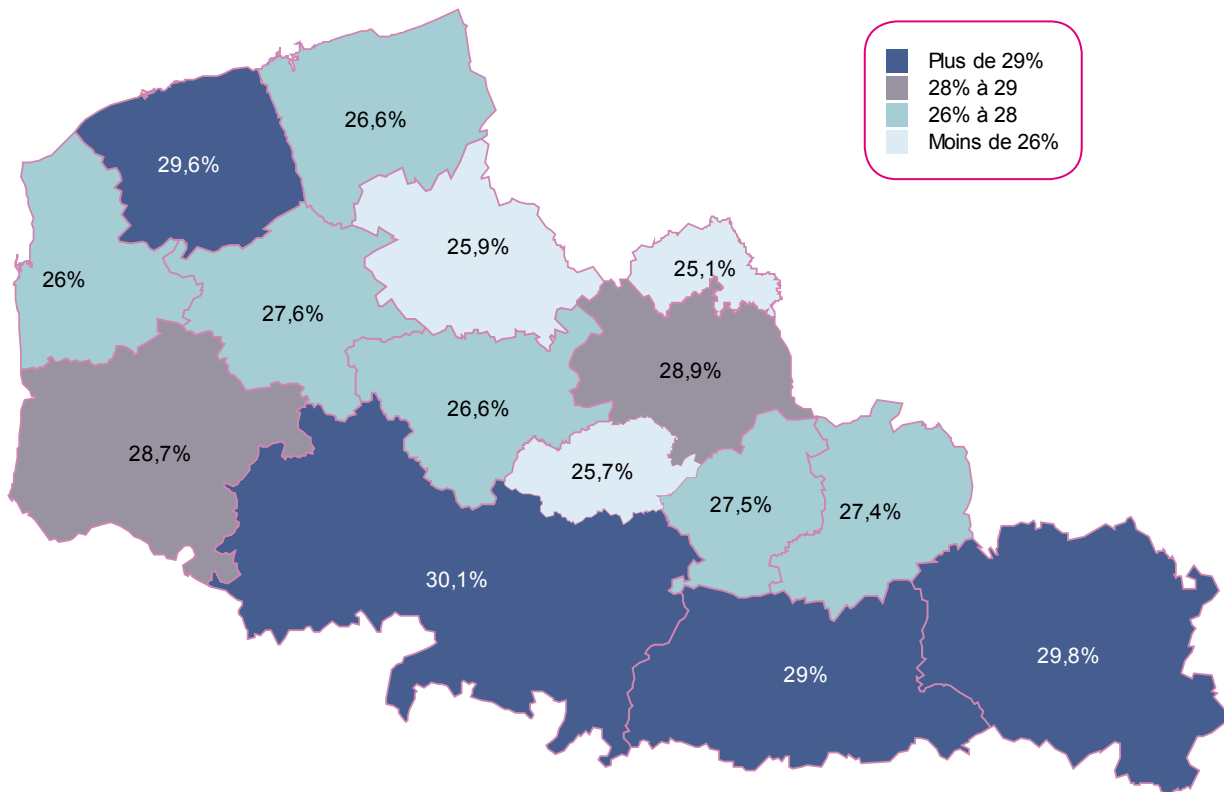
Source fichier régional C(R)CI

Des territoires différemment impactés

L'analyse par territoires montre l'existence d'un potentiel de transmission plus élevé dans les zones d'emplois de Calais, Cambrai, Arras et Avesnes-Maubeuge avec plus de 29% d'entreprises ayant un dirigeant âgé de 55 ans et plus.

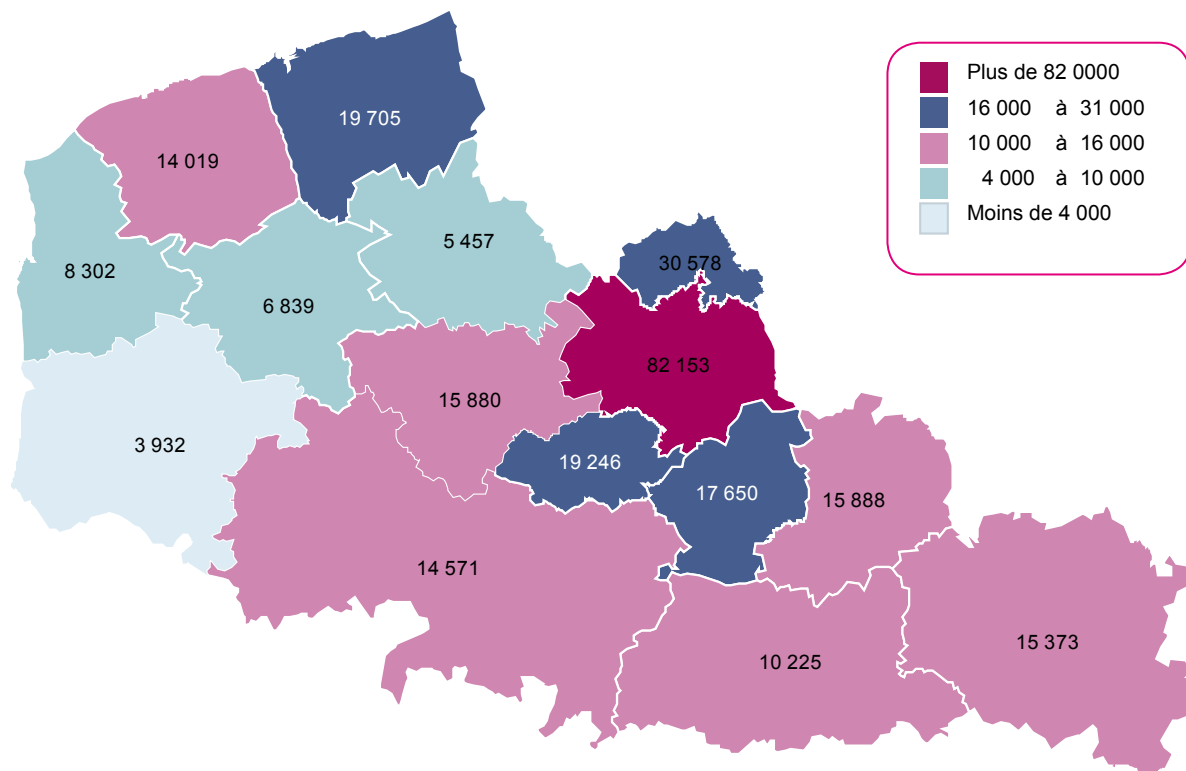
La métropole lilloise représente plus de 112 000 emplois transmissibles et concentre ainsi 40% des salariés dépendant d'un chef d'entreprise sénior. Le littoral avec près de 46 000 emplois cessibles représente 16% de ces salariés suivi du Hainaut-Cambrésis avec près de 41 500 salariés concernés.

Part des dirigeants âgés de 55 ans et plus par zones d'emploi



Source fichier régional C(R)CI - Réalisation : CRCI Nord-Pas de Calais

Nombre d'emplois des entreprises dirigées par un senior par zones d'emploi



Source fichier régional C(R)CI - Réalisation : CRCI Nord-Pas de Calais

La transmission-reprise est un acte complexe. Il doit être anticipé en amont et voulu par le dirigeant pour favoriser la réussite du repreneur et du maintien de l'emploi et de l'activité. La région Nord-Pas de Calais dispose d'un potentiel fort de reprises d'entreprise : c'est plus d'un quart du tissu économique qui peut être concerné. L'enjeu de l'aide et de l'accompagnement est donc primordial notamment au regard des 280 000 emplois en jeu.

/ L'entrepreneuriat... une construction avant tout

L'entrepreneuriat et ses pratiques répondent à une approche complexe influencée par de nombreuses dynamiques : le créateur et son profil, l'environnement social et réglementaire, sa perception au sein de la société...

Les enjeux de son développement sont de taille car l'entrepreneuriat est non seulement un des vecteurs de création de richesse tant économique que sociale mais contribue aussi fortement à l'ancrage territorial des activités.

Après plusieurs années de « malentendu », son appréhension en France évolue : sa prise en compte dans certains cursus de formation en est un bon exemple. Par ailleurs le statut de l'auto-entrepreneur, et le succès qu'il rencontre, montrent bien que la création d'entreprise s'appréhende aujourd'hui différemment. Elle se situe désormais au cœur d'une demande sociale plus forte renforcée aussi par un contexte économique actuellement tendu.

Toutefois, la culture d'entreprise ne s'improvise pas, elle se construit. La mesure de son impact sur la dynamique entrepreneuriale mais aussi sur les niveaux de performances des entreprises donc de leur pérennité, souvent difficile à appréhender, constitue l'une des préoccupations majeures. Pour mesurer et mieux comprendre l'influence de la culture d'entreprise des dirigeants sur l'entrepreneuriat, la CRCI et l'Ecole de Management de Lyon vont s'associer pour apporter des éléments d'explication et de réflexions sur cette problématique.

Principales sources d'information

- Global Entrepreneurship Monitor (GEM), Rapport exécutif 2005
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat : construction et validation empirique d'un outil pratique. Yvon GASSE, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval, Québec, Canada.
- La mobilisation des relations sociales dans les processus de création d'entreprise. Aperçus à partir d'une enquête en cours. Michel Grossetti, Jean-François Barthe et Christophe Beslay. PUF Sociologies pratiques, 2006/2 n°13.
- Les compétences entrepreneuriales : définition et construction d'un référentiel. Eric Michaël Lavolette, Christophe Loue, Advancia.
- L'entrepreneuriat en France et dans le Grand Lyon. Lionel Gastine. Millénaire 2008
- Paradigme et entrepreneuriat. Thierry Verstraete et Alain Fayolle. 2005
- Aide à la création d'entreprise par des demandeurs d'emploi, les évolutions de 1986 à 2007. DRTEFP Nord-Pas de Calais septembre 2007.
- «Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme», INSEE Première, n° 1064, janvier 2006.
- Taux de pérennité à 3 ans des créations pures de la génération 2002. APCE, 2006.
- Enquête sur l'image des entrepreneurs par les français. OPINION WAY novembre 2008
- Créations et créateurs d'entreprise – Enquête de 2007 : la génération 5 ans après. INSEE, 2008
- Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi. INSEE, 2008

Quelques sites internet de référence :

- http://asso.nordnet.fr/adreg/entrepreneuriat_definition.htm
- <http://www.enterweb.org/>
- <http://asso.nordnet.fr/r-e/>
- <http://www.campus-audace.com/>
- <http://www.maison-entrepreneuriat-npdc.fr/>
- <http://www.advancia.fr>
- <http://www.em-lyon.com>
- <http://www.entrepreneuriat.auf.org/>
- <http://www.lexpansion-entrepreneuriat.com/>
- <http://www.entrepreneuriat.com/>
- <http://www.univ-littoral.fr/>
- <http://www.apce.com>
- <http://www.gemconsortium.org>

Analyse réalisée par Grégory Stanislawski - CRCI Nord-Pas de Calais - Contact : - 03 20 63 79 52 - gstanislawski@nordpasdecalais.cci.fr

